

TROPHÉE SENIORS Classic Mid-Amateur « Jacques KLEIN »

GOLF DU PAYS DE SARREBOURG 2^{ème} édition

Samedi 05 et dimanche 06 Septembre 2026

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- *être licencié de la FF Golf, s'être acquitté du droit de jeu fédéral ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue*
- *avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve (SENIORS)*
- *avoir 25 ans ou plus la veille de l'épreuve (MID-AM)*
- *être à jour de ses droits d'engagement au TROPHÉE SENIORS Classic Mid-Amateur Jacques KLEIN*
- *remplir tous les critères sportifs d'inscription*
- *répondre aux exigences du statut amateur*
- *être titulaire d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025, attester avoir répondu négativement aux questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf. Faute de quoi la saisie des scores sur le logiciel RMS sera bloquée. Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la FFGolf.*

Plus d'infos : <https://www.ffgolf.org/Se-licencier/Certificat-medical-et-questionnaire-de-sante>.

FORME DE JEU

Simple stroke-Play /36 trous /18 trous par jour /classement sur l'addition des 2 tours.

*La journée d'entraînement est prévue le **Vendredi 04 Septembre 2026** sur réservation auprès du golf (03.87.23.01.02)*

- *Index Messieurs : index \leq 24,4*
- *Index Dames : index \leq 28,4*

Découpage des séries :

Mid-amateurs +25ans : une série dames et une série messieurs.

Séniors +50ans : une série dames et une série messieurs.

Départs :

Mid amateurs : blanches pour les messieurs et bleues pour les dames

Seniors : jaunes pour les messieurs et rouges pour les dames.

Hors circonstances particulières, les départs se feront du trou 1.

Les départs du premier tour se feront en 4 blocs. Départs du trou 1 pour le bloc 2 puis le bloc 1, et pour finir le bloc 3 puis le bloc 4

Les départs du deuxième tour se feront du trou 1 dans l'ordre inverse des classements bruts du premier tour.

*L'intervalle des départs sera de **11 minutes**.*

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries, brouillard), le Comité de l'Epreuve aura toute possibilité de réorganiser les départs, afin d'assurer le bon déroulement de l'épreuve.

*Les heures de départ du premier tour seront disponibles sur le site de la FFGolf et seront affichées au club house du Golf de Sarrebourg au plus tard le **vendredi 04 septembre 2026 à 12h***

CHAMP DES JOUEURS

Le nombre maximum de joueurs incluant les dames et les wild cards est de **120** joueurs(euses) dont un minimum de **33** dames et un maximum de **12** wild cards. (max vademecum)

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du mérite national mid-am et du mérite national séniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de dames.

Si à la date de clôture des inscriptions le champ des joueurs est incomplet, le Comité de l'Epreuve pourra le compléter en rajoutant des dames et/ou des messieurs.

- *Les joueurs non licenciés en France devront fournir une attestation d'index à cette date.*

*L'ordre du mérite et l'index pris en compte seront ceux à la date de clôture des inscriptions. La liste officielle des inscrits et la liste d'attente seront consultables sur le site de l'association sportive au plus tard le **mercredi 26 août 2026.***

ENGAGEMENTS

Les inscriptions se font uniquement par courrier ou mail, accompagnées du droit d'engagement et du bulletin d'inscription bien renseigné, envoyés **avant le Vendredi 21 Août 2026** à l'adresse ci-dessous :

Association Sportive du Golf du Pays de Sarrebourg
Siège social : Club-House - Ferme du Winkelhof - 57400 SARREBOURG
Tél. : 03 87 23 01 02 ▪ Fax : 03 87 23 03 04 ▪ e-mail : info@golf-sarrebourg.fr

Droit d'engagement (comprenant la journée d'entraînement) :

- ***Joueurs extérieurs : 90€***
- ***Licenciés et membres du Golf de Sarrebourg : 45€***

*Tout forfait devra être notifié par mail à l'adresse : info@golf-sarrebourg.fr au plus tard le **22 août 2026**. Tout joueur déclarant forfait après cette date, reste redevable du droit d'engagement sauf cas de force majeure.*

CLASSEMENT et REMISE DES PRIX

Classement :

Seul le classement brut sera pris en compte pour le calcul de mérite Mid-Amateurs et du mérite Séniors. Le classement sera établi par sexe.

Départage :

En cas d'égalité pour la première place, sur chaque sexe, les joueurs concernés devront partir en play-off trou par trou sur les trous 1 et 18.

En cas d'impossibilité de faire jouer ou terminer le play-off, le classement provisoire déterminé par **RMS** deviendra définitif.

Remise des prix et cocktail :

Mid amateurs : 3 prix brut chez les messieurs, 3 prix brut chez les dames*.

Seniors : 3 prix brut chez les messieurs, 3 prix brut chez les dames*.

**Les prix indiqués représentent le nombre maximal attribuable qui dépendront du nombre de joueurs dans chaque série.*

La remise des prix est prévue après l'arrivée de la dernière partie (ou en cas de play-off après celui-ci). En cas d'absence injustifiée lors de la remise des prix, le prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

Dans le cas où le déroulement de l'épreuve serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, un tour commencé ne devrait pas être annulé mais repris ou continué lorsque les conditions le permettent, quitte à le repousser au jour suivant. Dans le cas où il serait impossible de terminer le dernier tour, le classement définitif sera établi en ne prenant en compte que le ou les tours joués dans leur intégralité.

COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

Comité de l'épreuve :

Patrick GROS - Président du Golf du pays de Sarrebourg

Céline MERTENS - Commission sportive

L'arbitre désigné par la Ligue de Golf du Grand Est



Accueil téléphonique au 03.87.23.01.02
Tous les jours de 9H à 17H

Adresse : Golf du Pays de Sarrebourg
Ferme du Winkelhof
57400 SARREBOURG

Email : info@golf-sarrebourg.fr